

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 24 FÉVRIER 2016

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée ordinaire du conseil d'administration du Réseau de transport de la Capitale (ci-après le «RTC»), tenue le 24 février 2016, à 17 h 30, au 399, rue Saint-Joseph Est, Québec, à la salle Armand-Trottier.

Sont présents :
Rémy NORMAND, président
Marie France TRUDEL, vice-présidente
Yvan BOURDEAU
Anne CORRIVEAU
France HAMEL
Laurent PROULX
Myriam RÉGNIER
Patrick VOYER

Est absente : Suzanne VERREAULT

FORMANT QUORUM

Sont aussi présents :
Stéphanie DESCHÊNES, secrétaire générale
Alain MERCIER, directeur général

1. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 16-18

Sur proposition de M^{me} Anne Corriveau, appuyée par M^{me} Myriam Régnier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2. Période de questions du public

Monsieur le président invite les personnes présentes à la période de questions.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 27 janvier 2016

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil d'administration reconnaissent en avoir reçu copie;

Résolution 16-19

Sur proposition de M^{me} France Hamel, appuyée par M^{me} Anne Corriveau, il est résolu d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du RTC tenue le 27 janvier 2016, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 2 février 2016

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil d'administration reconnaissent en avoir reçu copie;

Résolution 16-20

Sur proposition de M. Patrick Voyer, appuyée par M^{me} France Hamel, il est résolu d'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du RTC tenue le 2 février 2016, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

5. Dossiers soumis au conseil d'administration

DOP-2016-007 Attribution de contrat – fourniture d'articles de sécurité

Résolution 16-21

Sur proposition de M. Patrick Voyer, appuyée par M^{me} Marie France Trudel, il est résolu :

- d'autoriser une dépense n'excédant pas 437 363,24 \$, incluant les taxes nettes applicables et une contingence totale de 20 %, pour la fourniture d'articles de sécurité;
- d'autoriser l'attribution des contrats aux soumissionnaires suivants : **Les Emballages Carrousel inc., Emballages Jean Cartier inc., Confian par P.S.B Sécurité inc., Pièces d'autos CPR inc., Du-So / Jac-Sil inc. et Linde Canada Itée**, pour une période de trois (3) ans débutant le 25 février 2016, le tout, conformément aux documents d'appel d'offres et en fonction des résultats de l'analyse des soumissions jointe en annexe du document n° DOP-2016-007 du dossier de la présente assemblée, dont copie est versée au dossier pour faire partie intégrante de la présente résolution, et sous réserve de l'adoption des budgets pour les années subséquentes.

Adoptée à l'unanimité

DP-2016-001 Adoption du règlement n° 325 – concernant le support à la migration des applications internes

CONSIDÉRANT que le programme triennal des immobilisations 2016, 2017, 2018 prévoit des investissements de 137,2 M\$ sur 3 ans pour l'amélioration de la qualité du service, le développement du réseau et l'amélioration de la performance;

CONSIDÉRANT que le Réseau de transport de la Capitale (RTC) a complété son plan d'intégration des systèmes d'information 2013-2017 définissant les produits et les services d'affaires;

CONSIDÉRANT que ce plan prévoit la migration des applications internes, notamment la conversion de systèmes existants développés à l'interne (le « Projet »);

CONSIDÉRANT que les sommes requises, pour le Projet, sont toutes incluses au programme triennal des immobilisations 2016, 2017, 2018;

Résolution 16-22

Sur proposition de M. Patrick Voyer, appuyée par M^{me} Myriam Régnier, il est résolu d'adopter le règlement n° 325 décrétant un emprunt et autorisant des dépenses n'excédant pas 364 000 \$ concernant le support à la migration des applications internes, le tout, tel que détaillé en annexe du document n° DP-2016-001 du dossier de la présente assemblée, dont copie est versée au dossier pour faire partie intégrante de la présente résolution, et de le transmettre, pour approbation, au conseil d'agglomération de Québec et au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, les sommes requises pour le financement des emprunts étant prévues au budget 2016 et intégrées au service de la dette des années subséquentes.

Adoptée à l'unanimité

DP-2016-001 Résolution d'attribution des contrats à intervenir au regard du règlement n° 325

Résolution 16-23

Sur proposition de M. Patrick Voyer, appuyée par M^{me} Myriam Régnier, il est résolu d'autoriser l'attribution des contrats et les dépenses afférentes aux contrats à intervenir pour la réalisation du projet visé par le règlement n° 325, et ce, après son approbation par les instances prescrites par la Loi sur les sociétés de transport en commun.

Adoptée à l'unanimité

DCM-2016-001 Création de titres spéciaux – Festival d'été de Québec 2016

CONSIDÉRANT l'article 12 du Règlement n° 230 concernant les titres de transport du Réseau de transport de la Capitale (RTC);

CONSIDÉRANT les articles 90 et 116 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun*;

Résolution 16-24

Sur proposition de M^{me} Marie France Trudel, appuyée par M. Yvan Bourdeau, il est résolu :

- de créer et d'émettre un laissez-passer spécial de onze (11) jours consécutifs « FestiBUS illimité », valide durant le Festival d'été de Québec 2016, permettant les déplacements illimités sur l'ensemble du réseau du RTC;
- de créer et d'émettre un titre de transport spécial de dix (10) billets « FestiBUS 10 passages », valide durant le Festival d'été de Québec 2016 entre 10 h le matin et la fin du service, sur l'ensemble du réseau du RTC;
- de fixer comme suit les tarifs applicables à ceux-ci, et ce, à compter du 1^{er} avril 2016 :

	Laissez-passer spécial 11 jours illimité « FestiBUS illimité »	Titre spécial 10 billets « FestiBUS 10 passages »
Toutes les catégories d'utilisateurs	30 \$	22 \$

- de publier ces tarifs dans un journal diffusé dans le territoire du RTC.

Adoptée à l'unanimité

6. **Divers**

Aucun item n'a été ajouté sous cette rubrique.

Le directeur général du RTC, M. Alain Mercier, fait un retour concernant la desserte du Vieux Cap-Rouge et sur celle du secteur Est de Beauport suivant des questions soulevées par des personnes présentes aux dernières assemblées du conseil.

7. **Période d'intervention des membres du conseil**

Monsieur le président invite les membres du conseil à la période d'intervention.

8. **Levée de l'assemblée**

Résolution 16-25

Sur proposition de M. Yvan Bourdeau, appuyée par M. Laurent Proulx, il est résolu de lever l'assemblée.

L'assemblée est levée à 18 h 5.

Adoptée à l'unanimité

Rémy Normand, président

Stéphanie Deschênes, secrétaire générale